

## VOUS ACCOMPAGNEZ une personne âgée en perte d'autonomie...

Tout un chacun peut devenir aidant familial. Un conjoint, un parent, un proche peut basculer dans une situation de perte d'autonomie ou de maladie.

L'aidant est la personne qui vient en aide, à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide peut être prodiguée de manière plus ou moins régulière, sur des périodes plus ou moins longues voire de façon permanente.

Cette aide peut prendre plusieurs formes : soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, gestion du budget, démarches administratives, coordination, vigilance/veille, soutien psychologique, communication, activités domestiques...

# S'occuper d'un proche en perte d'autonomie peut entraîner des risques d'isolement et d'épuisement.

Aussi, nous vous proposons de remplir ce questionnaire afin d'identifier la situation d'aidant dans laquelle vous vous trouvez.

#### Il est strictement confidentiel et son seul objectif est de vous proposer une aide.

En fonction de votre situation, nous pourrons vous informer sur les différentes aides et soutiens :

- les aides humaines, techniques pour le maintien à domicile et l'aménagement du logement.
- les solutions de répit (accueil de jour, hébergement temporaire...)
- les groupes de parole, de relaxation, de soutien, formations...





## QUESTIONNAIRE: proche aidant mieux vous connaître

	Nom de <u>l'aidant</u> :	Prénom :	Date de naissance		
IDENTITE	Adresse de l'aidant :				
	Téléphone fixe : po	rtable :	Courriel :		
	Nom et prénom <u>de la personne aidée</u>		a commune de résidence :		
	Cette personne est : votre père □ votre mère □ votre conjoint(e) □ autre □ (préciser)				
CONTEXTE	<u>Vivez-vous</u> avec la personne aidée ?	Oui 🗖 Nor	n <b>-</b>		
	Aidez-vous d'autres personnes malades ou dépendantes ? Oui   Non				
	Exercez-vous une activité professionnelle ? Oui   Oui   Oui				
	Recevez-vous du soutien de votre entourage ? Oui  Non Pensez-vous être suffisamment épaulé ? Oui  Non				
	<u>La personne aidée</u> bénéficie-t-elle d'ai	des extérieures ?	Oui 🗖 Non 🗖		
	Aides à domicile : Oui  Nor Autre(s) : si oui le(s)quelle(s) ?	n <b></b>	Solutions de répit : Oui 🗖	Non 🗖	
	Ces aides couvrent-elles ses besoins ? si non, quelles aides seraient nécessair		Non 🗖		
BESOINS	Parmi les aides et actions destinées au	x aidants, lesquel	les pourraient vous intéresser ?		
	Informations sur les droits et prestatio	ons Oui 🗖	Non □ Soutien psychologique individuel	Oui 🗖	Non 🗖
	Ateliers collectifs (art-thérapie, soutie	n) Oui 🗖	Non	Oui <b>L</b>	NOII <b>L</b>
	Formations/Informations sur des thématiques adaptées à la situation de la personne aidée Oui  Non Observations :				

#### **RENSEIGNEMENTS:**

Date de remplissage et transmission de la fiche : -- /-- /-- ESPACE SENIORS DEPARTEMENTAL selon votre zone à escarcassonnais@aude.fr; eslauraguais@aude.fr eslittoral@aude.fr escorbieresminervois@aude.fr ;esmoyenneethautevallée@aude.fr





## **Notice explicative**

## La présente fiche est un outil de repérage des proches aidants non professionnels

Elle est confidentielle et permet :

- De repérer le proche aidant le plus précocement possible
- De mobiliser les soutiens pertinents en tenant compte de la situation de l'aidant, de ses attentes et du projet de vie de la personne aidée.
- De sensibiliser le proche aidant aux dispositifs existants afin d'éviter les situations d'isolement et d'épuisement

Elle est renseignée par un professionnel de la gérontologie avec l'accord préalable du proche aidant.

Les éléments transcrits dans la fiche de repérage seront validés par le proche aidant qui apposera sa signature et donnera son accord pour transmission à l'Espace Séniors du Département référent.

L'Espace Séniors du Département analysera le questionnaire, se rapprochera du proche aidant pour lui délivrer l'information adaptée à sa situation, les dispositifs existant et l'aider à cheminer vers un accompagnement global.

La transmission de la fiche se fera par messagerie ou courrier auprès de l'Espace Seniors du Département.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faire connaître aux intéressés le dispositif d'aide aux aidants. Les destinataires des données sont : les Espace seniors du Département de l'Aude.

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27/04/2016 (2016/79) et à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27/04/2016 (2016/79) et à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au Délégué à la protection des données du Département de l'Aude, service juridique et secrétariat de l'Assemblée, allée Raymond Courrière, 11855 Carcassonne cedex 9, dpo@aude.fr .Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ».

#### **RENSEIGNEMENTS:**

ESPACE SENIORS DEPARTEMENTAL selon votre zone à escarcassonnais@aude.fr; eslauraguais@aude.fr eslittoral@aude.fr escorbieresminervois@aude.fr ;esmoyenneethautevallée@aude.fr





## Aides et actions en direction des proches aidants

Se rapprocher de l'Espace Seniors du Département référent pour :

- des informations sur les droits et prestations,
- des informations sur les services et institutions de la zone gérontologique,
- des informations sur les professionnels de santé présents sur la zone,
- des informations sur les actions de prévention (journées, conférences, ateliers),
- des informations sur les solutions de répit,
- s'inscrire aux actions des associations partenaires,
  - Ateliers de relaxation, Stimulation cognitive, Après-midi détente, Formation des aidants, Ateliers d'éducation thérapeutique ...
- s'inscrire au programme départemental d'aide aux proches aidants :

Ø soutien psychologique individuel par une psychologue au domicile, à son cabinet ou à l'Espace Seniors Départemental de la zone,

Ø groupe de parole et d'échanges animé par la même psychologue, 2 heures par mois, positionné géographiquement en fonction du lieu de résidence de la majorité des aidants.

#### RENSEIGNEMENTS:

